VOLUME VI. NUMERO 14

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le plus ancien journal français à l'ouest de Winnipeg.

LE COURRIER DE L'OUEST

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," le journal français ayant la plus grande circulation à l'ouest de Winnipeg.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — EDMONTON JEUDI 12 JANVIER 1911 — FONDE EN 1905

A TRAVERS LE MONDE

Dépêches Télégraphiques

500 VOYAGEURS "BLOQUES" A CALGARY

Calgary, 11—500 voyageurs venant de l'est par les trains du C. P. R., et se rendant à la côte du Pacifique, sont "bloqués" à Calgary par suite de l'abondance de la neige qui obstrue la voie ferrée dans la passe des montagnes.

L'immobilisation de ces voyageurs coûte $1500 par jour à la compagnie qui les nourrit à ses frais en attendant de pouvoir les rendre à destination.

Le thermomètre est stationnaire à 30° au-dessous de zéro.

INCENDIE DU COLLEGE ST. JOSEPH A GRANBY *(Qué.)*

Granby *(Qué.)* 6—Le collège St-Joseph, dirigé par les frères Maristes, a été complètement détruit par les flammes hier soir.

Par suite des vacances du jour de l'an la plupart des élèves étaient absents c'est à cette circonstance qu'on doit n'avoir pas une catastrophe terrible à enregistrer.

En voulant s'assurer qu'aucun élève n'était demeuré dans le dortoir, deux frères ont été victimes de leur dévouement. L'un d'eux, le frère Léontien a péri dans les flammes et son corps n'a pu être retrouvé, l'autre, le frère directeur, s'est infligé de graves blessures internes en sautant du troisième étage.

Au moment du sinistre le thermomètre enregistrait 25° au-dessous de zéro. Tous les élèves et les frères ont dû s'enfuir avec leurs seuls vêtements de nuit.

ELECTIONS SANGLANTES

Guayaquil, Equateur, 9—Le premier jour du vote pour l'élection d'un successeur, à la présidence du général Eloy Alfaro a résulté en batailles sanglantes sur tous les points du pays. On signale des morts et de nombreux blessés. Les ambulances de la Croix Rouge ne cessent de sillonner les rues de la capitale. Toutes les affaires sont suspendues. On croit que le général Emilio Estrada obtiendra la majorité des voix.

LA "MARSEILLAISE" ACCLAMEE

Metz, 10—La troupe a été mandée hier soir pour dissiper une foule nombreuse qui circulait dans les rues de la ville en chantant la Marseillaise et en acclamant la République française.

Cette manifestation avait été organisée en signe de protestation contre la nouvelle constitution imposée à l'Alsace-Lorraine. Des manifestations analogues ont eu lieu dans différentes autres villes d'Alsace.

UN VASTE PLAN DE DRAINAGE

Ottawa 10—L'hon. W. Ogilvie, ex-gouverneur du Territoire du Yukon qui arrive d'un voyage de relevés hydrographiques le long de la rivière Saskatchewan, déclare qu'avec des frais minimes on pourrait drainer 3,000,000 d'acres de terre fertile dans les environs du Pas. Ce plan sera soumis à bref délai au ministre de l'Intérieur.

LES ATTENTATS ANARCHISTES

Malaga 8—Lors de la visite ici du roi Alphonse XIII des anarchistes ont lancé une bombe sur le cortège royal. Par un hasard miraculeux l'explosion s'est produite au moment exact où la lourde porte du palais se refermait sur le cortège. Deux personnes ont été légèrement blessées.

Londres 8—Une bataille rangée a eu lieu entre la police et une bande d'anarchistes. Plus de 50,000 étaient présentes. Des perquisitions opérées ont révélé l'existence d'un complot ourdi dans le but d'assassiner un ou plusieurs rois lors des fêtes du couronnement de S. M. Georges V en juin prochain.

"LA FEDERATION DES DAMES D'AFFAIRES

Montréal, 11—Les femmes canadiennes-françaises de Montréal organisent actuellement une chambre de commerce pour la protection de leurs intérêts.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que le tiers de la propriété imposable de Montréal, est entre les mains de femmes. Plus de trois mille de ces dernières dirigent des maisons de commerce dont elles sont propriétaires. On affirme que la "Fédération des Dames d'affaires", lorsqu'elle sera organisée, ne sera pas quantité négligeable dans les cercles d'affaires de Montréal.

UNE DESCENDANTE DU GENERAL GROUCHY

Winnipeg, 11—Une descendante du Général Grouchy, dont le nom est indissolublement lié à la légendaire bataille de Waterloo, vient de mourir à Winnipeg dans la personne de Mrs. E. A. Pulford, mère de MM. A. H. et W. Pulford, de Chicago. Mrs. Pulford était âgée de 76 ans.

ON L'ARRETE DANS L'OUEST

Régina, Sask., 5—Emile Oscar Bengède, jeune Français, âgé de vingt ans, a été arrêté aujourd'hui sous l'accusation d'avoir tué Mme. Adélaide Wierner Legrand, âgée de 54 ans, femme d'un boulanger de Saint-Lefaire, France. Ce crime a été, parait-il, commis le 10 juillet, 1910, et des enquêtes ont été tenues à Paris et au Havre.

La Température

UNE VAGUE DE FROID SUBMERGE A NOUVEAU LES PROVINCES DE L'OUEST—DES TEMPETES DE NEIGE RETARDENT LES TRAINS—ON CRAINT LE MANQUE DE COMBUSTIBLE A BRANDON

Une vague de froid intense submerge à nouveau les provinces de l'Ouest. De partout le télégraphe signale des températures fort basses qui, en de nombreux cas, sont les plus froides que l'on ait enregistrées depuis l'hiver 1906-1907.

A 1 heure du matin, mardi, le thermomètre indiquait à Edmonton 32° au-dessous de zéro avec une tendance à baisser encore. A midi, le même jour le mercure n'était remonté qu'à 31° au-dessous de zéro.

Par suite du froid qui sévit généralement les trains venant de l'est ont subi des retards considérables. L'express du C. N. R. est arrivé mardi avec 14 heures de retard; le train quotidien du G. T. P. avait également 15 heures de retard sur l'horaire habituel.

Voici les dépêches relatant la température qui nous sont transmises des différentes villes de l'Ouest:

Brandon, 10—Une tempête de neige fait rage ici, depuis ce matin, le thermomètre indique 18° au-dessous de zéro. Un fort vent de l'est rend la circulation dans les rues impraticables et la plupart des ouvriers n'ont pu se rendre à leur travail ce matin. Les affaires sont complétement suspendues. Par suite de l'abondance de la neige qui obstrue la voie ferrée conduisant aux mines, les arrivages de charbon ont cessé et l'on craint fort de manquer de combustible à brève échéance.

Winnipeg, 9—Le thermomètre est stationnaire à 20° au-dessous de zéro, mais un fort vent de l'est rend la température excessivement rigoureuse. Les affaires se ressentent vivement du froid qui entrave la circulation.

Régina, 9—Le froid sévit intense ici et le mercure se maintient depuis plusieurs jours entre 20 et 35 degrés au-dessous de zéro. Un vent violent qui souffle sans arrêt de l'est donne l'illusion que le thermomètre est à quarante.

Saskatoon 9—La plus terrible tempête que nous ayons eue depuis le mémorable hiver de 1907 balaie la prairie depuis deux jours. On rapporte de nombreux cas de souffrance dans les fermes de la région. Les communications télégraphiques sont devenues très difficiles.

Voici le bulletin de la température dans l'Ouest, qui nous est communiqué jeudi matin.

Les chiffres donnés concernent la nuit de mercredi à jeudi:

	Max.	Min.
Edmonton	—32	—44
Calgary	—30	—32
Lethbridge	—24	—32
Moose Jaw	—17	—30
Régina	—17	—29
Winnipeg	—22	—36

Reprise de la session fédérale

Ottawa 10—Des réunions de cabinet ont lieu journellement depuis quelque temps en vue de préparer les travaux qui seront soumis aux députés à la reprise de la session qui a lieu demain.

On croit que le débat sur la question du tarif sera entrepris à bref délai. La motion Germain, sur la réduction des droits imposés sur les outils aratoires, servira de prétexte à cette discussion.

Une initiative originale

Les autorités de la Compagnie de chemin de fer du C. N. R. ont entrepris une campagne de conférences pour instruire leur nombreux personnel des devoirs inhérents aux différentes charges, et particulièrement à celles qui mettent les employés de la Cie en contact avec le public.

Dans ce but un wagon spécial, aménagé en salle de conférences, est attaché aux trains et les conférenciers officiels, MM. G. W. Chapman et J. L. Cameron, font des stations dans les principales gares du réseau.

Ce wagon est arrivé lundi soir dans notre ville où il stationnera pendant deux semaines.

Les conférences auront lieu deux fois par jour et tous les employés seront requis de suivre les cours sous peine de renvoi. A l'issue de la série de conférences qui seront données aura lieu un examen des employés étudiants sur les règlements de la compagnie.

Entre autres choses, les conférenciers enseignent aux employés à ne faire usage que du terme de "Madam" lorsqu'ils s'adressent à une voyageuse. Cette appelation seule est correcte.

Cette initiative de la Compagnie du C. N. R. est certainement des plus louables.

LES CAISSES POPULAIRES RURALES

ETABLISSEMENT DE LA PREMIERE CAISSE POPULAIRE

Dans son dernier numéro, le "Manitoba" de St. Boniface publie le "communiqué" suivant:

Récemment, les cultivateurs de Notre-Dame de Lourdes se réunirent en assemblée pour le bien général de la paroisse. Ils invitèrent pour cette circonstance M. Waldo Guertin, un des jeunes de l'A. C. J. C. et l'un des organisateurs de la Caisse Populaire fondée au Cercle Duhamel d'Ottawa, le mois dernier.

L'assistance fut considérable et M. Guertin sut, pendant plus d'une heure, tenir ses auditeurs en suspens. Les fréquentes approbations qu'il reçut, prouvèrent que la paroisse de Lourdes vivait d'une vie intensément française.

L'établissement d'une Caisse Populaire tel que préconisé par ce vaillant lutteur du Cercle Duhamel, rencontra l'adhesion entière des assistants, nous n'en voulons pour preuve que les acclamations qui saluèrent la superbe péroraison du camarade.

Une commission fut chargée d'étudier la question et elle doit se mettre immédiatement en rapport avec M. Desjardins, le fondateur des Caisses Populaires."

Il serait fort à désirer qu'une initiative semblable soit prise dans nos paroisses canadiennes françaises d'Alberta et de Saskatchewan.

L'établissement de caisses populaires est toujours d'un très grand avantage pour les cultivateurs.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette intéressante question, que nous n'avons voulu que signaler aujourd'hui à l'attention de nos lecteurs que le problème d'une organisation paroissiale de ce genre préoccupe.

Nouvelles Régionales

VONDA *(Sask.)*

CERCLE ST. JEAN BAPTISTE

Une assemblée régulière du Cercle Saint-Jean-Baptiste a été tenue le 8 janvier, à l'Ecole Séparée, dans le but de faire des élections générales. Au début de l'assemblée, le Président, H. Chauvin, annonce qu'il faut procéder à l'élection de nouvaux officiers pour l'année 1911. L'abbé Bérubé prend la parole, et dans une courte remarque, fait l'éloge du Président sortant de charge, pour les services signalés qu'il a rendus au Cercle, et dit qu'il ne voit pas pourquoi il ne serait pas réélu. Le Président s'objecte, et dit qu'il désire que de nouveaux officiers soient élus. Alors Nap. Beauchemin propose, secondé par l'abbé Bérubé, que le Docteur F. P. Moreau soit nommé Président du Cercle Saint-Jean-Baptiste de Vonda, en remplacement de H. Gauvin. M. A. Rioux fait remarquer que le Docteur Moreau est absent, et qu'il a ses heures de bureau le dimanche à Howell, le jour fixé pour les assemblées du Cercle. Le Président dit qu'il n'y a aucune règle dans la constitution du Cercle Saint-Jean-Baptiste contraire à l'élection d'une membre absent pourvu qu'il soit compétent. L'abbé Bérubé regrette que les deux médecins de Vonda soient absents, et dit qu'il usera de toute son influence auprès du Dr. Moreau pour lui faire changer son horaire afin de se trouver présent aux assemblées.

G. A. LeRew, N. P., fait remarquer que le Dr. Moreau, vu sa nombreuse clientèle, ne pourra pas donner tout le temps voulu au Cercle et pour cette raison seulement il s'objecte à sa nomination à la Présidence. Alors il propose, secondé par J. T. Léger, avocat, que le Principal, Geo. Hébert, soit nommé Président. Ensuite, J. B. Sasseville, secondé par H. Gauvin, propose que Nap. Beauchemin soit nommé Président. Après le vote le Dr. Moreau fut déclaré Président pour l'année 1911.

Il est ensuite proposé par Geo. Hébert, secondé par A. Caille, que Nap. Beauchemin soit nommé vice-président du Cercle. Il est élu par acclamation. Il est alors proposé, secondé par P. Roy, que Mons. Ernest Lavoie soit Secrétaire-Trésoirier. J. T. Léger, secondé par Geo. Hébert, que Thos. Thibault soit Secrétaire-Trésorier. Albert Girouard est élu Secrétaire-Trésorier. H. Gauvin propose, secondé par A. Caille, que A. Levesque, A. Rioux et J. T. Leger soient nommés Directeurs du Cercle. N. Beauchemin, secondé par A. Rioux propose que G. A. LeRew, L. Bussiere et P. Roy soient nommés Directeurs du Cercle. Les trois derniers ont été élus.

L'assemblée s'ajourne.

J. A. A. GIROUARD,
Asst. Maitre de Poste.
Secrétaire-Trésorier.
(Communiqué)

VEILLETTE (Alta.)

Les jeunes gens de notre district avait organisé un "Christmas Tree' dans notre maison d'école à l'occasion du dernier jour de classe pour le terme courant. La fête a remporté un vif succès et tous les écoliers ont été ravis par la distribution des cadeaux qui eut lieu vers, neuf heures du soir.

Nos jeunes gens ont ensuite ouvert le bal qui s'est prolongé jusqu'à quatre heures du matin. Tous, vieux et jeunes, ont emporté un souvenir charmant de cette agréable soirée.

Nous avons eu ces jours derniers, une abondante chûte de neige qui a contribué à améliorer considérablement les chemins. Nos gens en profitent pour couper et transporter une grande quantité de bois de construction.

La semaine dernière cinq homesteads ont été pris par des nouveaux arrivés au nombre desquels sont quatre Canadiens-français.

Il y a encore de bons homesteads à prendre ici, on peut les visiter, en tout temps, hiver comme été, mais que nos compatriotes se hâtent s'ils ne veulent se voir devancer, car l'excellence des terres de notre région est répandue au loin et il ne s'écoulera pas longtemps avant qu'il n'en reste plus une.

M. et Mme. Nelson font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils survenue le 20 décembre dernier.

C'est le deuxième enfant qui naît à M. et Mme. Nelson depuis leur arrivée dans la région, il y a trois ans.

WAUCHOPE (Alta.)

A PROPOS D'ELECTIONS

Nous recevons avec prière d'insérer la lettre suivante:

Wauchope, le 5 janvier, 1911.
Monsieur le Rédacteur,

Je m'empresse de venir vous déclarer que j'ai été fort désagréablement surpris de me voir attribuer *(dans les Nouvelles Régionales, du Courrier de l'Ouest, No. de jeudi 29 décembre)* le compte rendu des deux élections: Local Option et élection municipales qui ont eu lieu le 12 décembre dernier dans notre localité.

Si vous avez à Wauchope un second correspondant, il y en a un qui est certainement de trop, et donc ce cas, je lui cé[illegible] ma place, car comme correspondant de la première heure, je n'ai accepté cette charge qu'a la seule condition de ne jamais me servir de votre estimable journal pour faire la loi ni la leçon à personne.

Cette manière de procéder n'est nullement de mon goût et je la répudie énergiquement.

Si le soi-distant nouveau correspondant de Wauchope s'est servi de mon nom pour faire insérer ses nouvelles locales, ainsi que ses leçons gratuites et bruyantes, c'est un faux, dont je prie le Courrier de l'Ouest de se méfier.

Et pour me dégager de l'odieuse attribution qui m'a été faite, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, de vouloir bien insérer cette lettre dans votre prochain numéro du Courrier.

Votre bien dévoué serviteur et agent correspondant à Wauchope.

Signé:
P ESCARAVAGE.

N. d. l. R.—Nous regrettons vivement les insinuations de manoeuvres irrégulières à l'occasion d'élections à Wauchope, qui se sont glissées à notre insu dans une récente correspondance.

L'intégrité et le caractère respectable de M. Maurice Quenelle ainsi que des membres de conseil du village de Wauchope, qui ont été mis en cause, sont trop largement connus pour que les allégations insidieuses de notre correspondant occasionnel aient pu être prises au sérieux. Néanmoins la rédaction du "Courrier de l'Ouest" présentent ses profonds regrets aux personnes intéressées.

Terrible incendie à Stony Plain

Stony Plain, 9—Un terrible incendie, qui a éclaté ici cet après-midi, a complètement détruit le quartier s'étendant entre les avenues Railway et Deuxième, à l'exception de l'hôtel Bismarck et du magasin Miller Bros.

Le feu s'est déclaré dans le sous-sol de l'hôtel Royal et a été causé par une fournaise défectueuse. L'alarme ne fut donnée que lorsque les flammes eurent pris une grande extension.

Une brigade de pompiers volontaires fut immédiatement organisée pour combattre les progrès de l'incendie qui devint rapidement menaçante pour le village tout entier.

En dépit de tous les efforts les flammes eurent bientôt gagné les constructions avoisinantes et l'on dut se borner à faire la part du feu en protégeant les maisons situées sur le côté opposé de la rue.

Le froid intense rendait fort difficile le travail des pompiers volontaires et l'on ne saurait trop louer l'effort admirable des citoyens qui a prévenu une conflagration générale et désastreuse.

Seul de toutes les constructions incendiées l'hôtel Royal était partiellement assuré, certains propriétaires subissent, de ce fait, des pertes importantes.

LE SERMENT CONTRE LE MODERNISME

La "Presse Associée" transmet la dépêche suivante que nous reproduisons sous toute réserve:

Berlin 11—La prestation du serment institué par le Pape, comme mesure préventive contre l'infiltration des théories modernistes dans le clergé, rencontre une certaine opposition dans les cercles ecclésiastiques d'Allemagne.

On rapporte que quatre professeurs de théologie du séminaire de Munich ont abandonné leurs fonctions pour ne pas avoir à prêter ce serment. D'autres cas semblables se sont produits dans différentes villes, la grande majorité des prêtres cependant se conforment à la volonté papale.

LA POPULATION DE WINNIPEG

Winnipeg 11—L'annuaire de Winnipeg, édité aujourd'hui porte le chiffre de la population de Winnipeg à 204,000 âmes.

Une intéressante association

CE QUE LA "CANADIENNE" DE PARIS, FAIT POUR L'AMELIORATION DES RELATIONS FRANCO-CANADIENNES.

Nous trouvons dans l'intéressant Bulletin de l'Association la "Canadienne" de Paris l'exposé ci-dessous des travaux que poursuivent inlassablement ses dévoués membres.

Ce simple exposé est plus éloquent que tout ce que nous pourrions dire pour faire ressortir l'excellence et la fécondité de leurs efforts.

Dès que paraîtra le présent numéro, notre Association *La Canadienne* tiendra sa neuvième Assemblée générale annuelle. Nos membres auront le plaisir de constater le progrès continu de notre oeuvre et les incontestables services qu'elle rend au développement des relations morales, intellectuelles et économiques, entre la France et le Canada. Dès les premières années, nous avons dit qu'il ne suffisait pas de témoigner d'une sympathie réciproque, qu'il ne fallait pas se borner à rappeler la communauté de race, de langue et d'esprit qui nous lie aux Canadiens-Français, qu'il fallait au contraire fonder solidement cette sympathie, l'appuyer sur des faits, établir avec la *nation canadienne* un courant d'idées et de sentiments et un courant d'affaires.

C'est cette mise en pratique et cette application positive d'une amitié solide qui semblait chose difficile à réaliser il y a quelques années. Mais l'idée était dans l'air et sans avoir la prétention puérile de l'avoir beaucoup servie avec nos faibles moyens, du moins pouvons-nous dire que nous avons aidé le public à en dégager les principes et à en chercher les moralités.

Notre travail a porté principalement sur trois points:

1. Faire connaître avec autant de vérité qu'il se pourrait le Canada, son sol, ses habitants et leur activité;

2. Développer tous les motifs de raison et de sentiment que nous pouvions avoir à nous rapprocher des Canadiens;

3. Affirmer et faire comprendre les avantages moraux et matériels que nous les Français et semblablement les Canadiens pouvions retirer de ces relations.

Subsidiairement nous nous sommes occupés des Français de France, établis depuis de longues années ou arrivant sur le territoire canadien, pour les amener les uns et les autres à s'entr'aider et à coopérer, comme ils pouvaient le faire avec beaucoup d'efficacité, à notre oeuvre de divulgation et de mise au point et à notre oeuvre de rapprochement.

Dans la poursuite de ce but patriotique, voici ce que nous avons fait.

Nous avons publié tous les documents, géographiques, scientifiques, économiques que nous avons pu réunir. Nous avons fait enquête sur la littérature, sur les tendances et les aspirations, sur la vie morale et matérielle des Canadiens.

Les résultats de ces études ont été publiés dans notre Revue, dans le livre de notre président M. Lionnet, dans les cinq ou six ouvrages de notre ami M. Jean du Saguenay, dans les brochures préparées par MM. Maillard et Hodent, qui seront complétées par celles de M. Laglenne.

Notre Président a jadis provoqué et réussi à faire adopter la réglementation de la question des droits d'auteur au Canada. Par des articles et par des démarches de nos membres, nous avons modestement collaboré au succès du traité Franco-Canadien. Enfin nous avons fait de notre mieux pour amener le public à réaliser le projet du double monument élevé à Montcalm, à Vestric *(Gard)* et à Québec.

L'inauguration à Vestric l'été dernier a été l'occasion d'une belle manifestation franco-canadienne, grâce à la présence de l'honorable Dandurand, sénateur, aux côtés de M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique. Les bons ouvriers de l'oeuvre, MM. G. Bouzanquet pour la France. Thomas Côté, Chapman et G. Bellerive pour le Canada, et le grand artiste M. Léopold Morice, tous membres de notre Association, ont grandement mérité nos éloges et je l'espère aussi, les récompenses du Gouvernement.

Sur le terrain économique, nous avons indiqué de notre mieux, en nous aidant des travaux de la Chambre de Commerce française de Montréal et de celle du district, dans quelle voie on avait chance de développer les relations commerciales.

En matière financère, nous avons fait un gros effort. Sur les instances de nos membres qui savaient quels placements avantageux on pourrait faire au Canada,

(Suite à la page 8)

BILLET DU JEUDI

A L'AMERICAINE

La "Presse Associée" nous transmet la dépêche suivante qui évoque, avec un charme piquant d'actualité, les exploits des légendaires "pilleurs de trains" de l'ancien "Far-West" américain:

Ogden, Utah, 3 janvier—Le train rapidee No. 1 de la compagnie Southern Pacific, connu sous le nom d'"Overland Limited," a été arrêté et pillé ce matin de bonne heure par deux bandits masqués, près de la petite station de Reese, à une dizaine de milles d'Ogden.

Un portier nègre du nom de William Davis, a été tué par les bandits et un autre portier grièvement blessé.

Les deux bandits, afin d'arrêter le train qui marchait à une allure de 50 milles à l'heure avaient agité un feu rouge sur la voie. Le mécanicien en apercevant ce signal renversa la vapeur et la locomotive vint s'arrêter à quelques pieds seulement des bandits, qui le revolver au poing couchèrent en joue le mécanicien et son chauffeur. Pendant que l'un des voleurs surveillait les employés, l'autre sautait sur le train.

Ce dernier, au moment où il pénétrait dans un wagon rencontra deux portiers nègres, lesquels ayant fait mine de résistance furent abattus à coups de revolver.

Cette fusillade eut pour effet de terroriser les nombreux voyageurs qui se trouvaient dans les Pullman, et qui sur l'ordre du bandit s'empressèrent de vider leurs poches.

Après avoir fait une ample moisson de bijoux, diamants montres, dollars, etc., les deux bandits enfouirent leur butin dans un sac et sautant en selle ne tardèrent pas à disparaître dans l'obscurité.

On estime que le montant de leur vol s'élève à environ 3,000 dollars.

Sitôt informé du vol le shérif d'Ogden organisa des recherches et à l'heure présente plusieurs bandes de policiers battent la campagne.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

LE DERNIER DES TREMOLIN

No. I

Le matin du mercredi des Cendres de l'année 1860, la grande place du petit chef-lieu de canton, Saint-Julien, présentait un aspect des plus animés. Dans ce patriarcal et pittoresque Forez, si attaché à ses vieilles coutumes qu'il sera vraisemblablement la dernière des provinces de France à conserver les mœurs d'autrefois, la cérémonie des Cendres a une importance plus significative qu'ailleurs. On ne se contente point du simulacre. Le prêtre imprime la trace bien réelle sur les fronts courbés par le repentir, et beaucoup se gardent d'effacer cette éloquente empreinte et marchent recueillis jusqu'à leur demeure, tenant à emporter avec eux cette poussière chrétienne, témoignage matériel du néant humain, commentaire palpable du: *Memento quia pulves es.*

Tandis que, sur la place, défilaient les premiers accourus à la pieuse solennité, d'autres arrivaient devant les marches de l'église on souriait un peu en les voyant, pâles et les traits tirés. Ceux-là, en effet, avaient été enterrer Carnaval.

Quand le Mardi-Gras est bien fini, quand l'aube fraîche luit déjà au ciel, on prend un mannequin et puis l'on s'en va dans la campagne creuser une fosse dans laquelle on jette un bout de ruban, une bouteille pleine, un masque, symboles des folies joyeuses qui doivent disparaitre devant le Carême. "Carnaval est mort! Carnaval est mort!" crient les jeunes gens déjà dégrisés par la brise printanière qui sort des bois et qui fait trembler les premières touffes d'herbe dans les près couverts de givre...

Nul ne s'étonnait de voir sous le porche de l'église, prés à franchir le seuil, les gars qui, pendant trois jours, s'étaient barbouillé le visage de suie, afin d'accomplir ces farces bruyantes pour lesquelles les pays primitifs sont indulgents. Les autorités, le vieux colonel Thirion, un blessé de Gravelotte qui fut maire [illegible] trente-cinq ans, le juge de paix, le receveur pressaient le pas afin qu'aucune mauvaise honte n'empêchât les jeunes gens d'entrer. Et, par le fait, toute le monde entrait et ressortait sérieux, tant la foi était encore vivante, même parmi ces écervelés qui la veille faisaient les fous, tant elle était imposante la vieille église romane avec ses statues couchées qui apparaissaient mystérieuses dans la chapelle du fond et dont nul, parmi les anciens du village, ne savait l'origine.

L'office terminé, l'assistance continua à stationner sur la place. On n'a point perdu, dans le Forez, l'habitude de ces réunions en plein air où l'on cause de tout, du temps probable et du prix d'un char de foin, des élections et des mariages. Parfois le café attire à lui une partie de ce public venu des lointains hameaux et qui ne veut point s'en retourner sans s'être convenablement délié la langue. Mais, ce jour-là, le café Lambert était sans attraits. Il avait, lui aussi, je ne sais quel air fatigué et honteux; il semblait malade des punches innombrables qu'il avait consommés la veille.

Aussi la foule restait-elle sur la place prêtant une attention plus soutenüe que d'habitude aux deux ou trois excentriques qui amusent les villages, font rire les enfants et ne causent de mal à personne.

Le façon dont la province traite certains fantaisistes qu'ailleurs on enfermerait comme des aliénés, n'est point un des côtés les moins curieux de la vie provinciale. Des individus, que Paris, qui a besoin d'ordre avant tout pour ses affaires comme pour ses plaisirs, ne tolérerait pas une minute, vivent libres pendant des demi-siècles en certains pays. La province a conservé pour eux la bienveillance que le moyen-âge avait pour les fous qu'il appelait des *innocents*.

Personne n'était choqué à Saint-Julien, de voir, à l'issue de la messe, le père *Vanité* monter sur un tonneau et haranguer la foule. *Vanitas vanitatum* était le seul mot que le brave homme eût retenu des sermons qu'il fréquentait assidûment. Sur ce thème il brodait sans cesse d'interminables homélies. Parfois la sagesse, qui aime les simples, visitait l'orateur forain, et de ses lèvres jaillissaient, comme des lueurs soudaines, des improvisations fortuitement magnifiques. "Il y a des sages plus fous que ce fou", disaient de bons esprits; et tel était l'avis du brave curé, M. Clémençon. Jamais il ne se scandalisait qu'on prêchât si près de l'église; il envoyait toujours un signe amical de la main, au contraire, au pauvre *Vanité* qui, dès qu'il l'apercevait, sautait tout honteux à bas de son tonneau...

Le jour où commence ce récit, cependant, l'attention publique était un peu détournée du père *Vanité* par la présence du *Muet*. Celui qui ne parlait jamais faisait du tort à celui qui parlait toujours...

Nul personnage, d'ailleurs, n'était plus extraordinaire que celui que l'on appelait de son nom Fafernou; mais que l'on connaissait à six lieues à la ronde, sous le nom du *Muet*. Il pouvait bien avoir vingt ans, mais il en paraissait à peine quinze, à ne regarder que le visage intelligent et sournois, comme un visage de chat, mélancolique aussi, comme le visage de certains chats qui sont destinés à mal finir. Son être tout entier tenait du félin; il ne marchait pas, il bondissait: sauter d'un premier étage était pour lui un jeu ou plutôt un système beaucoup plus commode que de descendre un escalier; il avait du chat la sociabilité digne; il avait aussi le sans-façon de cet allié de l'homme qui n'est point un animal domestique, mais un animal sociable. Il n'était point jusqu'aux rauques murmures qui s'échappaient de cette bouche muette qui ne ressemblassent à un miaulement, et tantôt caressants, tantôts menaçants, n'offrissent la variété d'intonations que le chat sait trouver pour exprimer ses sentiments. Muet seulement, et non pas sourd, il avait une manière d'écouter qui n'appartenait qu'à lui. Il semblait, en certains cas, à examiner la façon donc cette figure reflétait l'impression produite par les discours tenus devant lui, que la parole fût une lumière et qu'elle possédât la puissance de colorer ce visage des couleurs différentes du prisme...

Ce qui frappait l'observateur chez ce déshérité de la Nature auquel la Nature repentante semblait avoir voulu restituer l'équivalent de la parole refusée, c'était les mains. Elles étaient prodigieuses ces mains, énormes, noueuses, effrayantes au point de vue de l'intelligence. Elles parlaient, elles exprimaient non point seulement le besoin immédiat et brutal, mais les délicatesses mêmes de la vie civilisée et les nuances les plus fines de la pensée.

Tel il était, et les paysans ne se lassaient pas de regarder le *Muet*. Tout est spectacle, encore une fois, pour des gens chez lesquels les phénomènes n'accourent point, comme à Paris, de tous les coins de l'univers. Tout ce qui est en dehors de l'ordinaire excite l'attention, et j'ajoute que des spectateurs plus blasés se fussent arrêtés avec un réel intérêt devant ce mimé prodigieux qui, sans avoir profité de l'admirable découverie de l'abbé de l'Epée, répondait à toutes les questions par des signes d'une étonnante précision.

Un tilbury, arrivant sur la place, vint déranger les groupes.

——Le docteur Brissey, dirent les paysans, vous allez voir la figure du *Muet*.

Effectivement, en apercevant celui qui conduisait le tilbury, la figure de Fafernou, tout à l'heure souriante et presque joyeuse, se décomposa et prit une expression d'indescriptible fureur. Il montra le poing à la voiture qui disparaissait rapide à l'angle de la place et poussa un rauque *cheu, cheu*.

Nul ne parut s'étonner de la manifestation de cette antipathie. On savait que le pauvre *Muet*. n'avait point de raisons pour aimer le docteur.

Le malheureux, en effet, n'était pas muet de naissance; il avait toujours été lent à parler, mais une violente émotion avait arrêté pour jamais dans cette bouche les premières paroles qui sortaient déjà difficiles et rares. Tout le monde connaissait cette aventure dans le pays.

Le père Fafernou était fermier du docteur Brissey, fermier de malheur, comme on dit, sur lequel la malchance semblait s'acharner. Il avait été grêlé trois années de suite, sa femme se mourait de phtisie, lui-même tremblait les fièvres. L'enfant était malingre et bizarre. Un jour, les huissiers vinrent et, cachant des larmes sous des airs farouches, accomplirent la mission pour laquelle ils avaient été requis. Le père et la mère étaient au lit et, mêlant la réalité au délire de la fièvre, gémissaient, appelaient au secours. L'enfant, dont la cervelle encore à demi remplie d'ombres, ne comprenait rien à cette scène, essaya de mordre les huissiers, tandis que le chien, plus instruit, leur léchait les pieds. Les huissiers sortirent un moment et se concertèrent avec quelqu'un qui les attendait. On les entendit intercéder, et l'on entendit l'homme répondre: "Faites votre devoir, ou j'adresse une plainte au tribunal de Montbrison."

—C'est cet enfant qui vous effraye? ajouta l'homme, et, prenant par la peau du cou le petit qui s'était glissé à pas de loup jusqu'au groupe pour essayer de deviner l'entretien, il l'envoya, d'un bond, de l'autre côté de la haie.

Le père et la mère Fafernou ne survécurent guère à la saisie, vente et expulsion. Quant à l'enfant, terrifié par cette crise, qui l'avait révolutionné au moment où son intelligence paresseuse et lourde s'éveillait à peine, il resta muet à partir de ce jour. Longtemps il vécut presque à l'état sauvage, ne quittant les bois que pour manger un morceau dans quelque ferme, et s'enfuyant vite comme s'il eût peur de cette civilisation qui l'avait si durement accueilli à son entrée dans la vie...

Cette histoire était familière à tous; mais les paysans, chez lesquels les impressions sont rares,

(Suite à la page 7)

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.51 par an: Canada, $1.00 par an: Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.



JEUDI 12 JANVIER 1911

L'hon. M. Brodeur et la marine

Une campagne entreprise en province de Québec

L'hon. M. Brodeur a mis à profit les loisirs que lui laissent les vacances parlementaires pour continuer, à travers les campagnes de la province de Québec, l'excellente propagande qu'il inaugurait récemment pour répandre une connaissance plus approfondie du texte de la loi organisant la marine canadienne.

Au cours de grandes assemblées publiques tenues dans son comté, à St.-Césaire et à Marieville notamment, le ministre de la marine a remporté un vif succès en fournissant à ses nombreux auditoires des éclaircissements sur les conséquences de la loi que les nationalistes ont sciemment tronqués pour les besoins de leur campagne basée sur l'appel aux préjugés.

La présence, aux côtés de l'hon. M. Brodeur, du populaire député de St.-Jacques, dit notre confrère, le "Bulletin", et des tribuns que sont les députés de Beauce et de St.Hyacinthe, MM. Béland et Beauparlant, prouve assez avec quel enthousiasme les chefs libéraux ont résolu de mener cette croisade entreprise pour le triomphe de la politique nationale que le grand homme d'Etat dont s'honore notre pays, a courageusement inscrite à son programme en dépit des embûches que s'abaissent à tendre sous ses pas des adversaires imbus du plus déplorable parti pris.

Répondant aux détracteurs de la marine canadienne l'hon. M. Brodeur a démontré pour la centième fois que si le Canada aspire à occuper parmi les nations du monde un rang digne de lui, il ne peut hésiter à pourvori ses côtes d'une défense suffisante pour lui permettre de protéger son commerce. Le Canada ne sera vraiment une nation qu'à ce prix et, à l'instar de pays d'une population moindre que celle du Canada, comme la Hollande, la Suède, la République Argentine, le Chili et le Pérou, qui possèdent chacun leur marine de dix-sept, quinze, douze, dix et sept navires, le Canada qui a des milliers dee milles de côtes à défendre, se doit de posseder une flotte pour protéger sa marine marchande contre la piraterie.

L'hon. M. Brodeur et les orateurs libéraux qui prennent part à cette campagne d'éducation rendue nécessaire par la mauvaise foi d'adversaires, n'ont pas eu de de peine à anéantir ces deux spectres que font danser devant les foules crédules les nationalistes; la guerre et la conscription.

Le Canada ne prendr part aux guerres de l'Angleterres que si l'intégrité de l'Angleterre est menacée, et c'est juste.

Quel est le Canadien digne de ce nom qui refuserait de protéger le drapeau britannique si le malheur voulait que ce drapeau fut en danger?

Cette question n'a pas besoin de réponse.

Quant aux guerres de l'empire proprement dites, celles où une partie de l'empire, autre que le Canada, serait en cause, le Canada y restera étranger tant et aussi longtemps que l'intégrité de son propre territoire ne sera pas menacée.

Telle est la doctrine libérale, doctrine contenue en toutes lettres dans la loi de la marine Canadienne, loi dont le texte pourvoit explicitement à la protection de notre entière autonomie; telle est la vraie doctrine nationale qu'ont entrepris de défendre d'abord et d'enseigner ensuite les hommes publics aux convictions éclairées, tels que les chefs du grand parti politique qui a la pleine confiance de l'électorat du pays.

NOTRE IMMIGRATION

Les resultats de 1910---Les esperances de 1911

L'immigration de 1910 a été, sous le rapport de la quantité, la plus forte que nous ayons jamais eue, au Canada.

On peut affirmer, dès à présent, que durant les huit mois derniers, une immense armée de plus de 150,000 personnes s'est dispersée dans la région comprise entre Winnipeg et les Montagnes Rocheuses.

Et tel est le pouvoir d'absorbtion de cette région que nulle trace de cet énorme afflux d'immigrante ne subsiste aujourd'hui nulle plainte de quelque sorte que ce soit n'est parvenue aux autorités du service de l'immigration qui concluent de ce fait que nos 150,000 nouveaux compatriotes se sont établis d'une façon satisfaisante pour eux et pour le pays.

Aux bureaux de Winnipeg ont a enregistré le passage de plus de 75,000 sujets britanniques.

L'immigration provenant des Etats Unis a été également fort considérable et l'on doit une mention particulière au fait que le total de l'avoir des colons Yankees à l'entrée sur le territoire canadien représente une moyenne d'environ $1,000 pour chaque individu. Ces colons, provenant la plupart des états du nord de la Confédération ont de plus une grande expérience des méthodes culturales en usage dans l'Ouest canadien. Pour cette double raison, les autorités de l'immigration n'hésitent pas à considérer l'immigration américaine, comme la meilleure qui nous soit parvenue au cours de l'an dernier.

En regard de cet énorme affluence anglo-saxonne, l'immigration française fait pauvre figure avec un total s'élevant à un peu moins de 1500 personnes.

Les Danois, les Norvégiens, les Suédois, les Galiciens et les Allemands ont entré pour une part importante dans notre immigration. L'offre de travail, qui s'est maintenue durant toute l'année inférieure à la demande, a permis que la totalité des immigrants de ces diverses nationalités trouvent un emploi pourvu de gages rémunérateurs leur facilitant dans une large mesure, un établissement subséquent sur des homesteads.

L'immigration provenant des contrées de l'Europe méridionale a été pratiquement nulle.

L'immigration totale pour l'année 1910 a été d'environ 325,000 personnes. Nous disions au début de cet article que 150,000 environ s'étaient établies à l'ouest de Winnipeg, ce n'est pas l'une des caractéristiques les moins curieuses de notre immigration que la majeure partie de celle-ci demeure dans l'est canadien. Ce fait surprendra certainement les lecteurs qui associent tout naturellement dans leur esprit les mots immigration et Ouest canadien.

Durant les deux années dernière un territoire, grand comme l'état des Illinois, a été concédé en homesteads par le gouvernement fédéral. Grâce à l'arpentage récent de nouveaux territoires, le nombre des homesteads disponibles est cependant plus considérable encore qu'en 1908.

On estime qu'à l'heure actuelle le gouvernement fédéral dispose d'environ 200,000 homesteads dont l'inscription peut être faite immédiatement par des colons. Il va sans dire que les territoires non arpentés constituent une réserve contenant pour l'avenir un nombre encore plus considérable de homesteads. Il ne saurait donc y avoir lieu pour les colons futurs de craindre de ne plus trouver de terrains libres comme concessions gratuites. En fait cette crainte doit être bannie pour les dix années à venir.

M. Bruce Walker, commissaire fédéral de l'immigration, interrogé sur ce que serait l'immigration de 1911, a déclaré que celle-ci dépasserait de beaucoup l'immigration de l'année dernière sous le rapport de la quantité. Les rapports de nos agents à l'étranger sont unanimes sur ce point.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

La neutralite du canal de Panama

La question de la fortification du Canal de Panama continue à faire le sujet d'une vive discussion dans la presse des Etats-Unis.

Par contraste il est assez curieux de constater le peu d'intérêt que semble avoir cette discussion pour nos propres journaux.

Il est rare en effet de relever un article sur ce sujet chez nos confrères de l'est; cependant s'il est, après la république voisine, une nation intéressée dans la libre pratique du canal, il est hors de tout doute que c'est notre pays avec ses côtes immenses sur les deux océans; à la veille surtout d'un développement intense de son commerce entre la côte du Pacifique et les ports européens, commerce provoqué par l'exportation de plus en plus importante des produits agricoles forestiers et miniers de l'Ouest.

La libre pratique en tout temps du canal de Panama sera certainement pour les provinces de l'Ouest une question vitale lorsque leur courant d'exportation commerciale se sera établi d'une façon permanente par voie du Pacifique. La fortification du Canal, equivalant à une main-mise militaire des Etats-Unis, aboutirait inévitablement à un blocus ou à des tentatives de destruction en temps de guerre.

Il importe donc de suivre avec une profonde attention les développements apportés à la question de l'autre coté de la frontière.

La presse américaine est nettement divisée pour ou contre la fortification du canal.

Le "New-York Herald" est l'un des adversaires les plus acharnés du projet et il oppose, avec une haute loyauté aux prétentions concernant le droit "clair et légal', pour les Etats-Unis, de fortifier le canal de Panama, des raisons de droit international qui méritent une sérieuse considération.

Le traité Hay-Pauncefote, signé à Washington, en novembre 1901, ratifié en décembre, par le sénat, à la majorité de 72 voix contre 6, garantit solennellement la neutralité perpétuelle du canal, et le 'New-York Herald' cite la clause II de l'article III, ainsi conçue: "Le canal ne devra jamais être fermé, ni aucun droit de guerre exercé, ni aucun acte d'hostilité commis par son usage."

Quelle nécessité donc de fortifier le canal, conclut-il, puisque les parties contractantes, les Etats-Unis et l'Angleterre, s'engagent à ne tolérer aucun acte de guerre? La construction de fortificatins ne serait-elle pas une violation formelle de ce traité?

On ne saurait objecter, continue le "New-York Herald" que la zone du canal passée sous notre souveraineté, modifie les engagements.

L'article IV du même traité a prévu ce cas, dans les termes suivants: "Aucun changement de souveraineté territoriale ou des relations internationales de ce pays ou des pays traversés par le canal ci-dessus mentionné, ne sauraient affecter le principe général de neutralité ni les obligations des autres parties contractantes dans le présent traité."

Si le gouvernement des Etats-Unis, conclut finalement le "New-York Herald", a quelque respect de sa signature, loin d'avoir le droit de fortifier le canal, il se trouve légalement empêché de le fortifier.

Certainement, en temps de guerre, les Etats-Unis seraient autorisés à prendre toutes mesures nécessaires pour empêcher tout dommage au canal, comme sa destruction. En ce faisant, ils suivraient l'exemple donné par l'Angleterre, en 1877, lors de la guerre russo-turque, informant les belligérants que, toute ingérence de leur part dans le canal de Suez, serait considérée par le gouvernement britannique comme "une grave injure au commerce du monde" et l'obligerait à sortir de son attitude passive de puissance neutre.

En réalité, aucune puissance, même en guerre avec les Etats-Unis, n'oserait prendre pour champ d'opération hostile, la zone du canal neutralisé, dépourvue de fortifications comme elle l'est actuellement.

Une telle audace, en effet, en raison des obligations de son traité et de l'importance considérable des intérêts commerciaux en jeu, imposerait à l'Angleterre une intervention immédiate sur le théatre de cette hostile opération.

NOTES ET COMMENTAIRES

La question de l'établissement de routes carossables au Canada préoccupe de plus en plus l'opinion publique.

Après les efforts des différents gouvernements provinciaux pour l'amélioration des routes rurales, voici maintenant qu'un vaste projet, dans cet ordre d'idées est lancé.

Il ne s'agit ni plus ni moins que de l'établissement d'une route nationale, construite sur le modèles des routes françaises et reliant Montréal à Vancouver.

La Chambre de Commerce de Vancouver, enthousiaste du projet, vient de se lancer dans une active campagne de propagande.

L'hon. Thomas Taylor, ministre des Travaux Publics de Colombie Britannique, vient d'écrire aux gouvernements du Manitoba d'Alberta et de Saskatchewan pour les pressentir sur une collaboration pécunière au projet. M. Taylor spécifie notamment dans sa lettre que "cette route devrait être de tout premier ordre" et il exprime l'espoir que son inauguration pourrait coïncider avec l'inauguration de l'exposition de Winnipeg en 1914.

Les gouvernements du Manitoba et de Saskatchewan ont répondu très favorablement à M. Taylor et le premier-ministre d'Alberta a promis d'étudier avec soin le projet. Le gouvernement provincial d'Ontario pressenti à ce sujet a également donné son adhésion.

La plupart des journaux de l'Ouest, et particulièrement ceux de la Colombie, se montrent très enthousiastes au sujet de la création de cette route nationale.

Cette route ferait sans doute faire de grands progrès à l'automobilisme au Canada, mais on est en droit de se demander si, en ce qui concerne les provinces de l'Ouest, les fortes subventions qui pourraient être accordées par les gouvernements ne seraient pas employées plus utilement pour la population rurale en améliorant les routes provinciales déjà existante et en en créant de nouvelles dans les régions de colonisation qui en sont dépourvues.

Les cultivateurs se prononceront sans doute unanimement pour l'affirmative.

La construction des chemins de fer.

Nous lisons dans le dernier rapport du département des Chemins de Fer que l'augmentation de notre réseau ferré a été de 627 milles pour toute le Dominion durant 1910.

Cette augmentation se répartit comme suivant:

Saskatchewan ...	300 milles
Alberta	167 "
Québec	135 "
Manitoba	15 "
Ontario	11 "

Le léger surplus concerne la Colombie Anglaise.

Il est bon de noter que cette extension de nos voies ferrées ne concerne pas le Grand Tronc dont la ligne transcontinentale, bien que mise en exploitation sur une longueur de plus de 900 milles est officiellement reportée "en construction."

En réalité durant l'année dernière plus de 1500 milles de voies ferrées ont été ajoutés à notre réseau national.

Autrefois, lorsque nous avions quelque chose à régler avec Washington il nous fallait invoquer l'aide du Ministre des Colonies, qui communiquait avec le ministère des affaires étrangères d'où partait une communication à l'adresse de l'ambassadeur de Sa Majesté à Washington.

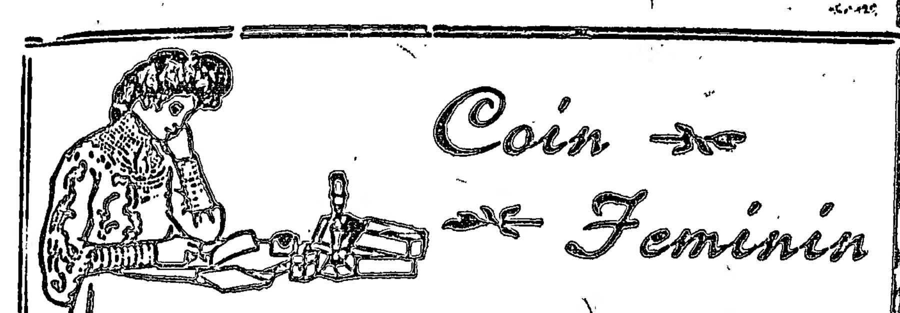
Les temps sont changés.

Il y en train, entre les Etats-Unis et le Canada, des négociations visant à un arrangement fiscal comportant des concessions tarifaires réciproques. Les Etats-Unis on envoyé à Ottawa au mois de novembre, deux négociateurs dûment accrédités. Le Canada, aujourd'hui, envoie à Washington pour continuer ces négociations, deux ministres accrédités.

Et l'arrangement qui en sortira, sera, s'il prend la forme d'un traité, transmis à Sa Majesté Georges V pour sa sanction. Et il est possible qu'il soit simplement mis sous la forme d'une lé- [illegible] gislation concurrente réciproque, auquel cas le Canada n'aura besoin de rien référer au gouvernement impérial.

Trois autres ministres canadiens vont également à Washington pour négocier; Sir A. B. Aylesworth et l'hon. M. Brodeur, pour des arrangements de détail au sujet des pêcheries, et l'hon. M. Graham, pour arriver à une entente sur la mise à exécution des mesures proposées par la récente conférence au sujet des taux de transport internationaux par voie des chemins de fer.

Et il y a encore des gens qui pensent sur la foi des déclarations de M. Bourassa que le Canada n'est rien autre qu'une simple colonie...



CAUSERIE DE CORDON-ROSE

Nous causions entre jeunes femmes, pendant la veillée de Noël, et naturellement, l'entretien roulait sur le sujet le plus tendrement d'actualité, ce soir-là: nos enfants.

Les unes après les autres souvent deux à la fois, nous célébrions leur grâce, leur gentillesse, nous citions leurs mots et leurs traits d'esprit. Quels péchés d'orgueil une maman peut entasser en pareille occasion. Puis, la conversation devint plus posée: on entamait le chapitre de l'éducation. Plusieurs se tinrent coites, peut-être les plus sages. La matière ouvre la porte à tous les systèmes et tant de folles têtes pérorent d'éducation rationnelle, qu'il est reposant de voir des vraies mamans sourirent silencieusement, fortes de la science maternelle qu'elles puisent au meilleur de leur coeur.

La jolie tête de maman blonde contemplée ce soir-là. Elle avait cette flexion du cou, cet arrondissement du geste, rare, harmonieux qui sont naturels chez les jeunes mères, alors même que sa Majesté Bébé repose dans son berceau.

Elle parlait peu, d'une voix basse, mais lorsqu'on avançait une théorie contraire à ses idées, la dénégation s'amplifiait par le seul regard de ses yeux gris, très longs, flambants d'une vie intense.

Et ce fut elle, à petites phrases, qui réfuta l'erreur que les moeurs américaines implantent dans notre vie familiale: l'exclusion de l'enfant de la table des parents.

"Je ne crois pas, dit-elle, en secouant sa tête blonde, que Bébé fatigue mon mari. Au contraire, ses mines, ses espiègleries l'amusent au point qu'il redevient enfant, lui-même. Vraiment, ma conversation si intéressante qu'elle serait, ne pourrait lui faire oublier aussi complètement ses soucis de la journée.

—Et pendant que Monsieur et Bébé s'amusent, que devenez-vous?

—Moi? J'admire Bébé, je le fais valoir. Et puis, il ne joue pas durant tout le repas. Habitué à se tenir à notre table, il sait, fort à propos, se servir de sa cuillère, de sa timbale. La puissance d'observation et d'imitation est très développée chez l'enfant: Bébé copie son père d'amusante façon.

—Vous ne pouvez nier, ma chère, remarqua l'une de nous, qu'à la longue l'accaparement de Bébé devient agaçant?

Les sourcils se haussèrent au-dessus des yeux gris ouverts très grands.

—Je ne pourrais être jalouse de Bébé, répondit la jolie maman blonde. Et après un silence: D'aimer moins Bébé, il me semble que mon mari ne m'aimerait pas davantage. Et moi, je l'aimerais moins…

Elle dit cela si simplement que nous sourîmes, ce qui amena un nuage rose sur son visage. Alors, pour dissiper sa confusion, elle conclut, très vite:

—Un diner sans Bébé, ce serait un repas sans fleurs et sans dessert….

N'est-ce pas charmant, et si vrai?

CORDON-ROSE

PETIT COURRIER

Gisceline—Merci, pour la jolie carte messagère des bons souhaits. Vous savez de quelle sincérité je désire la réalisation de votre beau rêve.

Gaby—Que devenez-vous, amie? Mes voeux fidèles à l'amitié sont depuis longtemps partis vers la chère maisonnée. Et "Tata"? Pourquoi ne m'écrit-elle pas? Une caresse au gracieux trio.

Rose du Nord—Puisque vous revenez, tout sera oublié. Vos souhaits de bonne santé tombent à propos. Il m'en coûterait beaucoup, aussi, d'être obligée de discontinuer ces bonnes relations, voulez-vous envoyer les notes à la rédaction? Et merci pour votre amabilité à mon égard.

Petite Fée—Vous oubliez de me dire sur quel tissu vous désirez broder. Envoyez-moi ce modèle et je vous retournerai le dessin assorti du grand col. C'est tout un plaisir de vous rendre un léger service; croyez que je voudrais faire plus et mieux.

Pauvre Jean—Je ne suis pas sure du tout que vous soyez le véritable "pauvre Jean." N'accaparez pas ou sinon les autres protesteront.

Si je rencontre "Lina", je ne manquerai pas de la remercier pour vous.

Motte Noire—Merci, petite amie. A vous aussi, je souhaite cet équilibre de santé sans lequel tout apparait triste et aride.

Benjamine—Vous n'avez pas eu de réponse. Pauvre Ben. Je me plaindrai à qui de droit; car vous devinez bien que la réponse fut escamotée en route. Je n'aurais eu garde de manquer à mes taquineries habituelles. Quand vieillirons nous? Avez-vous des cheveux blancs, ma mie Ména gère—Nous allons faire appel à la profonde science de notre amie C. R. Voulez-vous me donner le temps de lui écrire?

Lecteur—La nouvelle ressemble à ce qu'on appelle vulgairement un canard. Voulez vous lui couper les ailes et assurer votre ami qu'il ne fut jamais question de ce changement? Merci pour les voeux et le mot aimable.

X. X.—Vous êtes si peu en retard que j'attendais encore. Les loisirs forcés feront attendre impatiemment l'arrivée de ces revues. Merci.

Bords du St. Laurent—C'est un plaisir toujours de retrouver votre écriture sympathique. Je ne songerai jamais à une plaindre de la fréquence de vos visites.

Vos projets sont très beaux, et avec votre volonté ferme et souple, je ne doute pas de leur réalisation. Pardonnez ce petit mot à la hâte et accusez de sa brièveté tout, excepté l'amitié.

MAGALI.

CAUSERIE LITTERAIRE

NOS POETES CANADIENS

LES SOIRS

Par Albert Dreux

Un de nos jeunes littérateurs canadiens, M. Albert Dreux, vient de faire paraître en librairie un volume de vers, intitulé "Les Soirs" dont nous avons d'ailleurs annoncé l'apparition aux lecteurs du "Courrier de l'Ouest." Ce livre a reçu un favorable accueil de la critique. D'aucuns cependant ont reproché au nouveau poète un défaut d'originalité dans la source de son inspiration, Fantasio notamment insiste sur ce qu'il appelle avec raison le défaut majeur de la jeune école poétique canadienne.

Dans la préface du livre d'Albert Dreux, dit-il, Germain Beaulieu prophétise à l'auteur qu'il ralliera les suffrages des femmes c'est pour lui un hommage très délicat—sinon flatteur. Les applaudissements, des doigts gantés ont le charme des mélodies jouées en sourdine, mais ils ne portent pas l'artiste aux nues comme les salves de hourras frénétiques.

La femme qui ne vit que des multiples impressions qui la font vibrer—et qui plus sage que l'homme ne se soucie pas d'analyser ses impressions—la femme aimera ces pages les comprenant d'intuition, ainsi en augure le préfacier.

Sans doute le germe de l'art, c'est l'impression, mais faut-il qu'il soit fécondé et qu'il ait pris corps.

Les poésies d'Albert Dreux c'est une poussière d'or jetée dans l'espace, la vie immortelle gît en elles, mais à l'état latent dans la phrase limpide; on la voit transparaître dans la clarté de la pensée. La poète existe, palpite, mais il n'est pas né, il n'a pas poussé ce cri qui suspend les respirations: nous attendons toujours le messie. C'est une clarté dans notre ciel littéraire, digne d'évoluer avec les Lozeau, les Nelligan, les Ferland, mais l'étoile de Bethléem n'a pas encore lui.

Albert Dreux a des pièces exquises, d'un charme subtil et berceur, telles que "Les Vespérales," et cette autre "Ballade du Pere" C'est gracieux et d'une saveur XVIIIe siècle. Albert Dreux aime la nature, mais la vision lui manque. Ses yeux ne sont ouverts qu'en dedans, c'est la faute de sa jeunesse qui lui chante au coeur, qui lui parle à l'âme Quand ces voix se seront tues il en cherchera l'écho autour de lui, quand ses visions intérieures se seront évanouies, il en voudra recouvrer le mirage. Lorsque le coeur se vide, la plume devient féconde de toutes les larmes versées.

C'est alors qu'apparaitra le "poète canadien" qu'Albert Dreux n'est pas encore, bien que la France pourrait sans rougir le réclamer pour un des siens. Mais à sa place je préfèrerais être roi dans "notre bicoque" que d'être perdu dans la pléiade de là-bas.

Je voudrais animer de mon souffle nos rivières, nos forêts, nos montagnes, être leur initiateur, être le premier à posséder ces beautés vierges qui attendent l'amant; je sortirais de la poussière nos morts glorieux et je forgerais moi-même la couronne immortelle qui doit ceindre leurs fronts. Nous devons préférer aux vins savants, notre cru aigrelet, souvent brouillé parce qu'il n'a pas la fermentation de trois siècles de civilisation, mais qui goûte le raisin "de chez-nous."

Sans doute je prise fort cet exotisme:

> …La belle Israélite
> Monte furtivement au temple d'Aphrodite
> Ses cheveux sont tressés avec des rubans d'or.

Mais j'aimerais mieux le portrait simpliste d'une belle de Saint-Jérôme avec sa parure vivante, ses yeux de velours et ses joues en fleurs.

Il faut se rapprocher de la nature, toute la poésie est en elle. Ses cristaux si réguliers, ses étoiles de neige toutes soeurs, ses éventails de paquerettes, son ciel d'étoiles obéissent à la loi d'harmonie. La nature n'a ni dogme, ni rigueur, ses fleurs ne catéchisent pas, ses oiseaux ne prêchent guère, son soleil est si bon, ses rayons ont tant de tolérance, qu'on vient chercher le repos en ses bras, qu'on se détourne de la laideur humaine pour se baigner la prunelle de ses beautés.

Tout en souhaitant au poète la diffusion de son livre charmant comme un matin d'avril, je sais qu'il est dans le destin des artistes de se heurter non seulement à l'indifférence de la plèbe inconsciente, chose prévue, mais au dédain de la gent qui se rue à la conquête du monde, c'est à dire, de l'argent. Dans le pays du "Primo vivere" ceux qui s'obstinent à activer l'étincelle sacrée qui pétille en leur âme, sont voués à des jours moroses. Mais il faut être brave, sortir de l'épreuve où les faibles faillissent, plus fortement trempé.

D'ailleurs, Albert Dreux a conscience du sort triste fait à l'écrivain, il l'a présenté dans les vers qui ferment son livre, les plus saisissants, les plus images, ceux qui indiquent que l'auteur sait voir, quand il y eut regarder: L'Echafaud.

FANTASIO.

ELLES S'ENNUIENT!

Concevez-vous qu'il existe sur terre des êtres de chair et d'os, des femmes, des jeunes filles, munies de leurs deux yeux, d'un cervelet, d'une paire de bras et de jambes, d'une bouche et de deux oreilles, et qui s'ennuient!

Elles parviennent à s'ennuyer! Elles accomplissent ce prodige de passer comme des aveugles, des sourdes, des muettes, des infirmes, devant le plus magnifique et le plus divertissant spectacle qui soit au monde: celui de la vie.

Autour d'elles, on aime, on travaille, on souffre, on est heureux et elles s'ennuient!

Les chefs-d'oeuvre éclosent, les fleurs s'épanouissent, le monde s'anime, la nature s'emplit d'allégresse, la science s'enorgueillit de trouvailles, les hommes s'agitent dans un océan de passions, l'orage gronde ou le ciel s'apaise, des enfants entr'ouvrent au soleil leur petit âme émerveillée, et ces maladroites s'ennuient.

N'est-ce point miraculeux?

Alors qu'on voudrait pouvoir vivre quatre vies à la fois, pour les emplir toutes et les trouver courtes encore; alors que chaque jour s'écoule, laissant le regret de n'avoir point lu le livre qu'on aime, de n'avoir pas serré dans ses bras les amis qui vous sont chers, de n'avoir pas vu le tableau, l'exposition, le pays, la merveille, enfin, qui hante votre imagination et dont vous voudriez rassasier votre coeur ardent, des créatures, saines d'esprit et de corps, s'ennuient.

Elles circulent au travers de l'émouvante, dramatique et joyeuse comédie humaine, sans y rien comprendre, pareilles à ces voyageurs qui demeurent solitaires en terre étrangère, n'arrivant à saisir ni son idiome, ni sa gaieté, ni ses tristesses. On enseigne tant de choses vaines aux jeunes filles, et on ne leur apprend pas à adorer ce pourquoi elles sont faites: la vie—la vie dans toutes ses manifestations de joies et de douleurs, de rires et de larmes, de travail et de plaisir. On les guinde dans des attitudes, on les paralyse dans un moule de bienséance, on les emprisonne dans de stériles conventions, on leur applique des oeillères solides tout autour de la tête, on s'évertue à tuer chez elles les mouvements spontanés de leur âme, le rire frais qui s'échappe de leur bouche, la boutade qui part comme une fusée, la passion de leurs intrépides jugements… On rabote à l'alignement tous ces adorables symptômes de vie et de jeunesse, sans se douter qu'on commet une manière de crime, qu'on mûrit et dessèche pour l'Ennui des coeurs sans doute pleins de sève et de flamme.

ECHOS

Nous lisons dans un journal de Paris l'entrefilet suivant.

Un nouveau Lemice-Terrieux.

La semaine dernière, un joyeux fumiste faisait paraître, dans un journal du matin, les deux annonces suivantes:

"Monsieur riche désirerait épouser femme, même sans fortune. S'adresser au journal."

"Dame riche désirait épouser homme sans fortune. S'adresser au journal."

L'auteur de l'annonce reçut plus de cent cinquante réponses. Il écrivit alors à tous ses correspondants et correspondantes.

"Trouvez-vous dimanche, à deux heures, au café X.. place de la Bourse, et portez ostensiblement une rose blanche à la boutonnière ou au corsage."

En même temps, il envoyait au préfet de la police la lettre suivante:

"Une manifestation royaliste sera provoquée dimanche à deux heures, place de la Bourse, par des fidèles portant une rose blanche.—Signé: Un bon républicain."

Le lendemain, des fiacres et des autos s'arrêtaient devant le café désigné, des hommes et des femmes en descendaient, la boutonnière ou le corsage ornés de la fleur symbolique.

Des questions, des discussions et bientôt des altercations se produisirent, c'est toute juste si l'on n'en vint pas aux coups.

Quatre agents de la brigade politique de la préfecture de police, venus pour surveiller les manifestants, s'aperçurent, les premiers, de la mystification et disparurent en souriant.

Les mystifiés s'expliquèrent, et bientôt une douce gaîté s'empara de l'assistance.

Quelques grincheux, venus de province, allèrent conter leur mésaventure à M. Lablat, commissaire de police. Mais le magistrat les renvoya hâtivement.

CORRESPONDANCE

Chère Madame,

Je voudrais qu'il vous soit donné—ou, plutôt, par pitié pour vous, je désire qu'il ne vous soit jamais donné d'assister à une séance de vues animées comme le spectacle ne nous manqua pas à Edmonton.

Je suis flaneur par nature et lorsque la température du dehors m'incite au désir d'une atmosphère plus clémente, j'entre dans une de nos salles de vues animées. C'est péché véniel, n'est-ce pas? Parmi des inepties américaines, on a parfois la vision de pays de rêve et la reproduction artistique de drames émouvants qui prêtent admirablement à l'illusion. On est pris par le jeu scénique des artistes; ces drames silencieux, cette pantomime expressive a le poignant du vécu. Pourquoi faut-il que par un bizarre état d'esprit, les habitués de salle de vues éclatent d'une gaîté stupide aux endroits les plus pathétiques?

Rire, alors que l'art nous représente en beauté déchirante la douleur humaine, est le résultat de ce fameux "self-control" dont la race anglo-saxonne pavoise son indifférence, son incompréhension des sensations les plus sublimes dans le domaine de la souffrance? Est-ce hypocrisie traduite en anglais? Je sais seulement que rien n'est plus horripilant et que plus d'une fois je dus sortir pour calmer mes nerfs.

Un jeune homme de trente ans, de nationalité anglaise, se flattait devant moi, un jour, de n'avoir jamais tressailli d'une émotion. Doit-on l'envier? Ne devons-nous pas, au contraire, conserver jalousement ces sentiments si français: l'enthousiasme et la sensibilité?

Recevez, Madame, l'expression de mon plus profond respect.

FLANEUR.

Edmonton, janvier 1911.

Nouvelles Régionales

VEGREVILLE (Alta)

Le concours organisé par la maison Clément Ltée, de Vegreville s'est terminé le 4 janvier. L'école publique a remporté le premier prix: un piano marque Upton et l'hôpital général des Soeurs de la Charité le second prix $100 en argent.

Voici la 7ème liste de souscription en faveur de l'hôpital général:

Cie Ames Holden $10.00; Mrs. Laughlin $10.00; offrande $1.00; M. H. Béliveau, St. Boniface $5; M. Abbot, Végreville, $5.00; Western Canada Flour Mills $15; Royal Crown Soap $25.00; Enterprise Foundry $1.00; W. Gariépy, Edmonton $5.00; Rév. Père Thérien O. M. I., $5.00; Jos. Bernier M. P. P., St. Boniface, 50.00; Caron Frères, Montréal, $2.00; Henry Birks, Winnipeg, $2.00; Cluts & Walker, Végreville $35.00; Jos. Tétreau $10.00; R. P. Legoff O. M. I. $5.00; R. P. Brick $1.00; R. P. Daridon O. M. I. $10.00; Hon. N. White M. P. $25.00.

La rentrée des élèves à l'école et au pensionnat a eu lieu le 3 janvier. Trois classes graduées ont été organisées pour la nouvelle année. Les classes de français ont lieu dans chaque division de 3 h. à 3½ et de 4 h. ½ à 5 h ½ pour les pensionnaires. Des soeurs diplômées pour l'Alberta enseignent à l'école séparée et les cours spéciaux de français sont donnés par des soeurs françaises.

Les élections des conseillers d'église ont eu lieu le dimanche 8 janvier. Etaient sur les rangs:

MM. James Cunnigham, Henri Dubuc, August Hirtman, Eugène Pelletier, Henri Poulin, James Stanton et Benoit Tétreau. Cinq conseillers doivent être élus.

Une Trappe francaise en Chine

UN MONASTERE CHRETIEN A 150 KILOMETRES DE PEKIN

Le chef de bataillon d'infanterie coloniale, P. Laribe, quand il commandait la garde de la légation de France à Pékin, alla visiter la Trappe de Chine. Il publie un résumé de ses impressions de voyageur et des renseignements qu'il a recueillis sur place, au sujet de ce curieux monastère.

A 150 kilomètres environ à l'ouest de Pékin, écrit-il, dans la chaîne de hautes montagnes qui séparent la Chine proprement dite de la Mongolie et du désert de Gobi, non loin de la Grande Muraille, un cercle de crêtes que les montagnards appellent Lao-pou-liun, Tong-liun, Si-liun, et Pao-li-Chan, attire plus particulièrement l'attention. Il enclôt, en effet, un bassin des plus tourmentés, offrant, vu des cimes, l'aspect d'une mer agitée par un cyclone, mais dont les vagues gigantesques se seraient immobilisées et solidifiées. C'est là, au milieu de ce chaos, au fond d'une petite vallée, que les trappistes ont établi leur demeure.

Leur propriété a près de 15 kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de 2 kilomètres, mais elle ne contient peut-être pas 30 hectares de terre cultivable.

Ce ne sont que montagnes pierreuses et broussailleuses, apparaissant çà et là leurs arêtes pour former d'étroits plateaux, coupés de minuscules vallées, déchiquetées en gorges et en ravins profonds.

Le voyageur arrivant de Pékin, après une marche de quatre ou cinq jours par des chemins affreux, à travers cette nature sauvage, s'arrête surpris quand, du sommet d'une colline, il aperçoit tout à coup le monastère à ses pieds. A peine s'attendait-il à trouver en ce lieu isolé quelque agglomération de masures chinoises, et voilà que se dressent devant lui de longs bâtiments construits en briques bleues, d'une architecture relativement belle et disposés en parallélogrammes de grandeurs différentes. A voir ces bâtiments dominés par une élégante église à cinq nefs, surmontée de trois flèches, on devine tout de suite que ce ne sont pas des Chinois qui habitent là.

Le couvent est assis dans un petit vallon d'environ 300 mètres de largeur sur 500 mètres de longueur, au milieu des jardins qu'arrose un filet d'eau sorti, on ne sait comment, de la roche voisine. Une ceinture d'abricotiers en fleurs, qui s'étend jusque sur les pentes des montagnes environnantes aux cimes dénudées, l'entoure de toutes parts de sa blancheur et l'embaume de son parfum. Puis, tout à coup, de l'autre côté du torrent qu'on entend sans l'apercevoir, on est frappé par l'aspect d'une grande masse de granit qui s'élève, raide et nue, à l'occident, et le voyageur songe à un frais nid de fauvette posé entre des rochers sauvages, dans un buisson fleuri.

Comment ce monastère se trouve-t-il en ces lieux? Qui donc a eu le premier l'idée de créer une Trappe en Chine? Telles furent les questions que je posai au révérend père qui m'avait reçu. Sa réponse peut se résumer ainsi:

Il y a quelque trente ans, Mgr. Delaplace, vicaire apostolique du Tché-li-Nord, avait connu à Rome, pendant le concile du Vatican, une personne de l'illustre famille des Stolberg, qui se disposait à prendre le voile au Carmel d'Uclès, près de Bruxelles. Cette dame lui ayant offert une somme d'argent importante, destinée à fonder une œuvre à son choix dans son vicariat, le prélat s'en servit pour acquérir une propriété sur ces montagnes.

Par l'entremise du révérend père Favier, plus tard évêque de Pékin des propositions furent faites à plusieurs des supérieurs du monastère français, et le prieur de la Trappe de Tamié (Savoie) dom Bosco qui lui conseilla vivement de transporter en Chine sa petite communauté, expulsée de son couvent. Après s'être muni de la bénédiction de dom Bosco qui lui conseilla de [illegible] son nouvel établissement Notre-Dame de la Consolation, il vint d'abord seul à Kang Kaa-



Ping, au printemps de 1883. A l'automne, deux jeunes pères de l'abbaye de la Grâce de Dieu le rejoignirent; la colonie se composait donc, en tout, de trois sujets, dont un prieur âgé et infirme, le vénérable père Ephrem.

Telle fut l'origine de la communauté; avec le temps, le petit grain de sénevé semé par des mains pieuses devait germer et se multiplier. Un prêtre chinois, le père Quen, et un prêtre français, le père Maur Veychard, l'abbé actuel, furent les premiers à contribuer au développement de la maison. En 1892, elle fut érigée en abbaye, sous l'autorité de dom Marie Bernard, de Sept-Fons. Grâce aux recrues faites chaque année, elle compte aujourd'hui 8 Européens (sept pères et un sous-diacre), cinquante profès chinois, dont quatre prêtres et deux diacres, plus trente cinq frères convers et une quinzaine de postulants.

Tous les trappistes sont soumis aux mêmes règles rigoureuses que ceux d'Europe; ils observent la même abstinence perpétuelle, les mêmes jeûnes, gardent le même silence absolu, célèbrent les mêmes offices de jour et de nuit, s'adonnent aux même travaux de culture et d'élevage des bestiaux. Les Chinois, comme les Européens portent l'habit grossier de l'ordre; ils conservent toutefois la tresse de cheveux, qu'ils dissimulent sous le scapulaire.

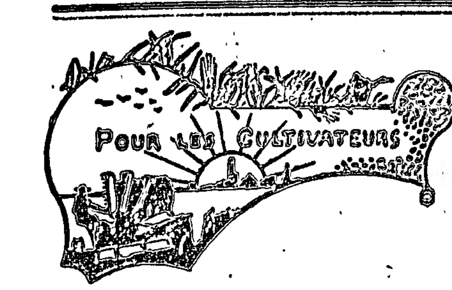
Le monastère jouit de la sympathie de tous ses voisins, même païens, jamais les humbles hôtes n'en ont été inquiétés par les autorités chinoises, ni par les bandes de brigands pillards.

Pendant les deux jours que je passaie à l'abbaye, je fus à même de constater que, malgré les rudes difficultés de leurs travaux et la sévérité de leur régime, tous ces trappistes européens et chinois paraissaient heureux et gais.

Je n'oublierai jamais l'impression de calme que j'ai ressentie dans ce monastère. On n'entendait pas le moindre bruit, pas une voix humaine, bien qu'on vit des gens s'agiter autour de soi. A certaines heures de la journée et de la nuit, la cloche tintait pour appeler les trappistes aux offices, et c'était tout. Rien ne venait du dehors troubler ce silence de mort; on aurait dit que les animaux eux-mêmes s'obstinaient à rester muet, comme les religieux.

L'accueil qu je reçus à la Trappe de Yang-Kia-Ping fut des plus aimables. Le révérend père prieur faisant fonction d'abbé (le titulaire étant allé en France, à la Trappe de Sept-Fons, soigner une grave maladie) me fit les honneurs de l'abbaye avec une grâce parfaite, et je regagnai Pékin, enchanté de mon court séjour dans ce lieu de prières et de recueillement.

P. LARIBE.



Chronique agricole

A une réunion récente de l'Association d'Exposition d'Edmonton il a été décidé d'organiser, pour la première fois dans la capitale, un concours d'animaux de race pure.

L'époque choisie a été les 26 et 27 avril 1911; ce concours de printemps sera tenu annuellement pour peu que le premier soit un succès, et de cela personne ne doute. A l'occasion de cette intéressante manifestation agricole, l'Association "Alberta Provincial Cattle Breeders' organisera une vente aux enchères publiques de taureaux et de vaches de race et l'on a tout lieu de croire que l'intérêt de cette réunion sera encore augmenté par la tenue d'un concours hippique.

Le parc de l'exposition est naturellement l'emplacement désigné pour cet événement agricole du printemps.

Divers règlements ont déjà été adoptés; nous mentionnerons particulièrement celui établissant qu'aucun taureau ne pourra être vendu aux enchères, pendant la durée de la réunion, à moins que le propriétaire n'ait prouvé qu'il soit de race pure.

Des prix importants seront offerts à l'occasion du concours hippique qui attirera, selon te probabilité, des amateurs de chevaux de tous les points de la province.

La date fixée pour notre premier concours de printemps suit immédiatement celle de la manifestation analogue de Calgary; ce qui permettra aux éleveurs ayant exposé leurs animaux à Calgary d'expédier ceux-ci, sans perte de temps, à Edmonton.

Ce concours annuel, tenu dans la capitale, sera d'un grand avantage pour les fermiers du nord de la province que jusqu'alors n'ont pu assister à une réunion de ce genre, par suite des frais trop élevés qu'entrainait un voyage à Calgary.

Les inscriptions affluent déjà de différents points de la province et l'on est en droit de s'attendre à un succès complet pour les 26 et 27 avril.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

QUELQUES NOTIONS ELEMENTAIRES D'AVIATION —DIFFERENTS TYPES DE MONOPLANS

L'idée du monoplan est toute naturelle, car l'aviation n'a d'autre but que d'imiter l'oiseau ou l'insecte et tous deux sont des monoplans vivants.

Aussi, toutes les premières tentatives de glissement ont elles été faites avec des surfaces simples; ce n'est que l'expérience, le tâtonnement, qui ont suggéré à Lilienthal d'abord, puis à Chanute, l'idée du biplan, lequel leur a paru présenter, en même temps que des avantages au point de vue de la solidité, une stabilité plus grande

Le fait est que c'est le biplan qui, le premier, a triomphé, comme le prouvent, les vols de Wright, Santos-Dumont, Voisin, etc.

Mais le monoplan gardait ses partisans convaincus. Le premier en date et actuellement encore le plus apprécié, est le "Blériot."

On se souvient encore des nombreux essais de 1907-1908, pendant lesquels le célèbre aviateur reçut le titre de recordman des chutes. Mais, habile constructeur, prudent expérimentateur, Blériot ne se découragea pas; il poursuivit ses essais avec obstination et méthode, modifiant, perfectionnant après chaque accident. C'est à lui que sont dûs les premiers vols au-dessus de la campagne.

Puis tout à coup, en juillet 1909 son œuvre se révéla; depuis ce moment, ce n'est qu'une suite ininterrompue de triomphes éclatants: la traversée de la Manche par Blériot lui-même, puis par de Lesseps, les records de Riems, notamment celui de la durée (5 heures de vol avec Olieslagers), celui de la vitesse (avec Morane, 106 kilomètres à l'heure), la randonnée de Bussang sur Paris, la splendide épopée aérienne de Leblanc et Aubrun au circuit de l'Est, seuls vainqueurs de cette belle épreuve, le passage des Alpes par Chavez au col du Simpion, plusieurs records de hauteur, etc., etc.

Les appareils successifs créés par Blériot sont nombreux, mais tous ont à peu près les mêmes caractéristiques et ne diffèrent que par des détails. Signalons seulement les types 11 et 12 qui se partagent les principaux exploits.

Le premier est un appareil de petite dimension, 7 m. 20 seulement d'envergure et 8 mètres de long, avec une surface portante de 14 mq. et un poids de 340 kg. En ordre de marche, il suffit d'un moteur de 25 chevaux (Anzani ou Gnôme).

Il se compose d'un corps fuselé plus ou moins entoilé, d'une remarquable légèreté, de deux ailes légèrement incurvées placées en V très ouvert, d'un plan horizontal d'empennage formant queue, à droite et à gauche duquel deux plans inclinables servent de gouvernails de profondeur; au-dessus, un gouvernail de direction. Le moteur est tout à fait en avant et l'hélice est directement embrayée sur lui. Les ailes peuvent se replier, ce qui facilite le transport à terre. Le tout est supporté par un chariot léger très élastique imaginé par Blériot.

Le "Blériot XII" type de course, et à plusieurs places, il est plus grand et plus lourd (550 kg.) Il ne diffère guère du précédent que par la force déployée 50 ch., l'abaissement du centre de gravité qui se trouve à 0 m. 60 au-dessous du centre de sustentation, ce qui contribue à la stabilité; enfin, la démultiplication de l'hélice qui est très grande et tourne beaucoup moins vite que le moteur.

A côté des "Blériot", mis au point d'une façon si remarquable après une longue mais fructueuse série de tâtonnements, nous voyons, parmi les principaux types de monoplans, "l'Antoinette," qui serait plutôt l'appareil scientifique établi avec une précision remarquable sur les bases de calculs rigoureux, bien entendu vérifiés par l'expérience. Il a été créé par l'ingénieur Levasseur, qui l'a baptisé, de même que le moteur de son invention du prénom de la fille de son associé, Mlle Antoinette Gastembide.

Cet aéroplane est à grande envergure (14 m. 80) avec 12 mètres de longueur, pèse 480 kil. pour un moteur de 50 chevaux. Le corps fuselé a une section triangulaire, ses deux flancs en V sont en bois verni, rappelant la coque d'une périssoire. Les ailes sont des chefs-d'œuvre de construction fine et précise, elles sont gauchissables, grâce à un procédé simple et pratique. Le moteur actionne directement un hélice à palis métalique. Les organes d'empennage, de direction et de commande sont analogues à ceux du "Blériot."

Ce type d'appareil a à son actif toute une série de fort belles prouesses dont la plupart sont dues au pilote Latham. Il est probable qu'il donnerait des résultats bien plus complets, si la maison "Antoinette" ne se croyait obligée à doter ses appareils de son moteur qui eut ses heures de gloire puisque ce fut le premier moteur léger d'aviation, mais qui est resté trop fragile et trop capricieux, tandis que d'autres se révélaient comme plus pratiques et plus sûrs.

Le R. E. P. (Robert Esnault-Pelterie) est aussi très sérieusement établi. Il est probable qu'il fera prochainement parler de lui; pour le moment, il est encore dans la période d'étude. On le reconnait facilement à ce que, tandis que tous les autres sont recouverts de toile jaune ou blanche, celui-ci est habillé de rouge; son hélice est à quatre branches; enfin, il porte une roue à l'extrémité de chaque aile pour éviter toute déterioration lorsqu'elles viennent en contact avec le sol.

Un type assez remarquable est celui de la "Demoiselle" de Santos-Dumont, le plus petit (5 m. 10 d'envergure) et le plus léger des aréoplanes existants (168 kil. seulement avec un moteur de 15 ch.) L'armature est toute en osier. L'aviateur est placé en dessous, entre les roues porteuses; les ailes sont disposées en V assez accentué. Enfin la queue, cruciforme, est orientale en tous sens, remplissant à la fois les rôles d'empennage, de gouvernail, de direction et de profondeur.

Ce petit appareil est extrêmement rapide et très bon marché (3000 fr.) Malheureusement sa fragilité effraye les acheteurs.

Maintenant une question générale se pose: lequel est préférable des biplans ou des monoplans?

C'est là question bien complexe.

Depuis les déout de l'aviation, le biplan est considéré comme plus solide et plus sûr. Il faut à peu près moitié moins de temps à un élève pour se dresser avec la plupart, des bons modèles de biplans qu'avec un monoplan quelconque. Les accidents sont également sensiblement moins fréquents avec les biplans ("Wright" exceptés, bien entendu).

La robustesse des biplans est supérieure, ce qui se comprend facilement, les deux surfaces avec leurs montants et leurs croisillons obliques, constituant une sorte de bloc indéformable, tandis que dans le monoplan les deux ailes n'ont d'autre point d'appui que le corps fuselé sur lequel, elles sont fixées on porte à-faux à l'une de leurs extrémités.

Le biplan est moins encombrant puisque sa surface portant se subdivise en deux; son envergure est souvent réduite à 8 mètres, au lieu que la plupart des monoplans ont 12 à 15 mètres.

Enfin son rendement général est meilleur; aucun monoplan n'a pu quitter jusqu'ici le sol avec plus de trois personnes, tandis que le "H. Farman" en a enlevé cinq à plusieurs reprises, et le "Bréguet" six.

Par contre, le monoplan pour une même force motrice est plus rapide; il est plus facile à monter et à démonter; il est plus simple et plus souple. Enfin il est beaucoup plus gracieux d'aspect, ce qui n'est pas négligeable au point de vue sportif.

Si le monoplan s'est révélé après le biplan, il n'en a pas moins progressé rapidement; aujourd'hui il détient la plus grande partie des records; demain il les aura peut-être tous

En somme, les deux categories ont leurs avantages respectifs; ils repondent à des besoins différents le biplan semble devoir rester l'appareil des débutants, celui des transports aériens, c'est à lui qu'on demandera probablement l'aérobus de l'avenir.

Le monoplan sera par excellence l'appareil de sport, l'engin des communications rapides.

Et c'est ainsi que tous deux, très vraisemblablement, sans se concurrencer et sans se nuire, donneront à l'homme les moyens de réaliser complètement son rève séculaire de la conquête de l'air.

L. de Saint-Fégor.

LE DERNIER DES TREMOLIN

(Suite de la page 2)

et par conséquent persistantes, ne se laissaient point d'en parler lorsqu'ils voyaient le *Muct*.

Le *Muct*, parfois, entendant ce qu'ils disaient, complétait les récits par une pantomime expressive et saisissante qui ressuscitait à tous les yeux le drame lui-même. Parfois aussi il gardait un profond silence, c'est à-dire que ses mains restaient immobiles et croisées sur sa poitrine.

Ce jour-là, surexcité par la vue du docteur, il se fût peut-être mêlé à l'entretien, si la présence d'un jeune homme, qui sortait de l'église, où sans doute il s'était attardé à pair, n'eût fait une diversion à la conversation générale.

Le nouveau venu, parait-il, était sympathique à chacun, car presque tous les chapeaux se soulevèrent devant lui avec une nuance de respect que ne commandait point l'extrême jeunesse du nouvel arrivant.

—Bonjour, monsieur Pierre, disaient les uns.

Bonjour, monsieur Pierre Brissey, faisaient d'autres, en ayant soin d'accentuer le prénom de Pierre.

—Notre bonjour à la dame de Trémolin, ajoutaient plusieurs.

Le jeune homme traversa la place en serrant la main aux plus âgés, en souhaitant aux autres un bonjour amical. En passant, il regarda le *Muct*, et Fafenou, sans rien dire, se dégage du cercle qui l'entourait et suivit à distance, avec la docilité d'un chien, celui qui paraissait être son maître.

Bientôt midi sonnant rappela à l'heure du diner, et par les chemins différents la foule se dispersa, d'abord marchant en groupes serrés, puis s'émiettant succesivement et se réduisant à quelques habitants d'une même localité, qui causaient, en cheminant, des grandes occupations de la vie des champs. Ceux-ci rappelaient les bonnes farces du Carnaval; ceux-là se demandaient quelle serait la mariée qui allumerait les feux qu'on dispose partout le premier dimanche du Carême. D'autres, revenant sur les incidents de la matinée, s'entretenaient du Muet et parlaient du docteur Brissey en termes qui, à vrai dire, n'avaient rien de bien tendre..

II

Le nom du docteur Brissey revenait plus d'une fois, en effet, dans les conversations du pays. Brissey échappait au mépris public par le respect qu'imposait, non sa personne énorme, mais sa fortune colossale. Il inspirait plutôt une espèce de crainte vague par le spectacle d'une avarice véritablement incroyable, par des traits d'inhumanité et de dureté auprès desquels n'était rien l'exécution du malheureux Fafernou

(à suivre)





Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

Dans certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut etre obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

On demande une institutrice ou un instituteur possédant diplôme pour enseigner en Albertá. Doit pouvoir enseigner l'Anglais et un peu de français, doit être de religion catholique romaine, l'école Bellevalley est située à 4 milles au nord et à un demi mille à l'est de Rivière-qui-Barre. Salaire $600.00 par année.

S'adresser à

PAUL E. CONSTANTIN
Sec.-Trésorier,
Rivière-qui-Barre, Alta.

ON DEMANDE 20 à 30 hommes pour faire des traverses de chemin de feer, (ties); 11 à 13 cents la traverse, bon bois. S'adresser à

M. KIMPE,
248 Jasper Est.

CHRONIQUE LOCALE

MARIAGE

Nous apprenons le mariage prochain de M. Arthur Lambert avec Mlle. Julienne Levasseur, de St. Albert.

La bénédiction nuptiale sera donnée en la cathédrale de St. Albert le lundi 30 janvier à dix heures.

Nous présentons nos félicitations aux futurs époux dont les familles respectives sont très connues et justement estimées parmi la population canadienne-française de l'Alberta.

Mardi soir avait lieu au presbytère de la Dixième rue le banquet annuel des membres du choeur de l'église St. Joachim, présidé par le R. P. Naessens.

La plupart des dévoués chanteurs, une quinzaine environ, étaient présents à cette fête intime à laquelle assistait également le directeur de la chorale le R. P. Cozanet.

Bien que ce fut un vrai diner de tempérance l'entrain fut des plus vifs, et chacun se retira à une heure assez avancée en emportant un bon souvenir de ces heures agréables. Etaient présents: les RR. R. P. Naessens et Cozanet; l'hon. Juge N. D. Beck; MM. Chas. Hall; J. Bilodeau; R. Duplessis; G. Pelletier; L. Lambert; J. Hutton; Maccaulay; J. Duggan; Woods; Bernier; F. Morkin, ainsi que les deux frères de la mission.

Un charmant discours fut prononcé par le R. P. Naessens; un vote de remerciements fut ensuite adopté à l'unanimité sur proposition de MM. Chas. Hall et Pelletier à l'adresse de M. le Curé de la paroisse.

LES CONSEILLERS D'EGLISE

Dimanche dernier, à deux heures de l'après-midi, avait lieu à la salle de l'école séparée l'élection des conseillers d'église pour la paroisse St. Joachim.

81 votes furent enregistrés.

Voici les résultats de l'élection:

MM. J. H. Gariépy 66 voix
J. W. Lachambre 64 "
Georges Roy 57 "
Hon. Juge N. D. Beck 52 "
J. F. J. Collisson 31 "

Sur les cinq conseillers élus, deux seront choisis par Mgr. Legal pour constituer avec Sa Grandeur et le curé de la paroisse le bureau de la corporation paroissiale. Les trois autres conseillers agiront en qualité d'aviseurs.

Le Dr. L. G. Frédette, M. V., est parti samedi matin par le G. T. P. pour Chicago, Montréal et autres villes de l'est.

Il sera de retour à Edmonton vers le 20 février.

Les travaux du Collège catholique que la congrégation des Oblats, fait actuellement construire à Strathcona, sont grandement avancés; tout permet de prévoir que ce magnifique établissement qui ajoutera une unité importante à nos institutions catholiques, sera prêt à recevoir les étudiants dans le cours de l'été.

Le coût d'érection de ce collège est de plus de $40,000.

NOCES D'OR

Les membres de la famille Voyer, bien connue dans notre ville, se préparent à célébrer avec entrain les noces d'or de M. et Mme. Georges Voyer.

La cérémonie aura lieu le 29 janvier prochain et comportera une grand'messe à 9 h 30 à l'église St-Joachim et le soir de 4 h. à 10 h. une grande réception de tous les amis à la résidence des jubilaires.

Nous apprenons la naissance d'une fille à M. et Mme. Oscar Savard, survenue la semaine dernière.

L'enfant qui a été baptisée sous les noms de Maria, Eléonore, Rose a pour parrain et marraine M. et Mme. Garneau, ses grands parents.

La compagnie de Navigation du Grand Tronc Pacifique annonce l'organisation d'une excursion prochaine aux Iles Hawaï, à bord du superbe vapeur "Prince Rupert."

Le "Prince Rupert" prendra la mer à Seattle le 2 février et fera route vers le but de l'excursion après une seule escale à Victoria. Un prospectus descriptif de cette intéressante excursion aux iles ensoleillées du Pacifique sera envoyé sur demande adressée au Grand Tronc Pacifique,
153 Jasper Est,
Téléphone 4057.

AVIS AUX FUMEURS

M. J. A. McNeil, dont l'élégant magasin de tabac, situé 2.., Jasper Ouest, est bien connu des fumeurs, annonce qu'il a en stock un excellent assortiment de tabac canadien en feuilles.

M. McNeil vient également d'ouvrir un atelier pour la réparation des pipes.

M. Arthur Poirier, de St. Paul des Métis est de passage en ville ainsi que M. Wilfrid Pepin du même endroit.

Mme. L. Garneau, de St. Paul, est en visite chez son gendre, M. Oscar Savard.

M. R. C. Farrell, marchand d'Athabasca Landing est de passage à Edmonton.

M. et Mme. S. Larue partiront samedi pour un voyage de trois mois en Californie.

Nous souhaitons un heureux voyage à nos compatriotes.

M. Arthur Cusson, échevin de la ville de St. Boniface (Man.) était de passage ces jours derniers à Edmonton, l'hôte de M. Auger, inspecteur des bureaux de poste.

M. Cusson est le beau-frère de M. Silas Paradis de Lamoureux. Il y a trois ans, M. Cusson était passé à Edmonton, en route pour la Californie, et il s'est montré fort étonné des progrès accomplis par notre ville durant ces dernières années.

M. Cusson est reparti, enchanté de la température d'Alberta qui, malgré sa rigueur momentanée, ne fait pas regretter le climat manitobain.

M. J. Chénier, qui séjourne depuis 22 ans dans la Colombie Britannique, est de passage à Edmonton et est descendu à l'hôtel Cecil.

M. Chénier, qui est prospecteur au service de la "Prospect Mining Co. de Trail (B. C.) à accompli à cheval deux fois le parcours d'Edmonton à Prince Rupert.

On nous dit que M. Chénier est fort au courant de l'avenir de la future ville de Fort George.

M. A. E. Voyer, vient de vendre pour la somme de $25,000 deux lots situés au coin de la Quatorzième rue et de l'avenue Jasper.

M. Voyer avait payé ces mêmes lots $650 les deux en 1903.

C'est une belle spéculation.

La Cie de la Baie d'Hudson vient de communiquer aux commissaires de la municipalité, un plan de subdivision en lots du quartier situé entre les Dixhuitième et Vingt-et Unième Rues, au sud de l'avenue Jasper. Ce plan a été communiqué aux départements du téléphone et de l'électricité pour l'installation de ces deux services sur la propriété.

Le conseil municipal d'Edmonton vient de voter une s... de $25,085 pour être affectée à l'amélioration du service ... pompiers de notre ville.

Au nombre des crédits ..., nous relevons une somme de $2,500 pour l'achat d'une automobile a l'usage du chef Davidson et $6,500 pour un extincteur chimique automobile. Notre brigade du feu, déjà si remarquablement organisée, ne sera bientôt dépassée par aucune autre du continent.

UN NOUVEAU CONFRERE

Avec le début de l'année, "l'Ouest Canadien" un nouveau journal français a fait son apparition à Edmonton. "L'Ouest Canadien" a pour directeur M. Wilfrid Gariépy, il se déclare indépendant de tout parti en politique.

Dans l'article de présentation le directeur du nouveau journal déclare que ce dernier n'est pas né d'une idée hostile, et, après avoir manifesté ses sentiments de confraternité à l'égard de ses confrères ainés, le directeur de "l'Ouest Canadien" exprime l'espoir de marcher d'accord avec eux dans le sentier d'un amour irréductible pour l'idée française. Ce sont là de bons sentiments auxquels nous applaudissons volontiers.

Selon la tradition, nous offrons nos meilleurs souhaits de succès à notre nouveau confrère.

UNE INTERESSANTE ASSOCIATION

(Suite de la page 1)

nous avons établi un service de renseignements et obtenu de MM. Beaubien et Cie, agents de change à Montréal, qu'ils nous donnent des renseignements prudents, réfléchis et de première main. Ces Messieurs, comprenant que leur intérêt était de nous suivre, ont spontanément publié une circulaire bi-mensuelle qu'ils envoient à nos membres et qui complète notre Chronique Financière. Notre rédacteur se tient à la disposition de tous nos membres pour leur fournir des renseignements complémentaires.

Pour terminer cette revue de nos travaux, grâce aux concours dévoués de MM. Brunet, de Cathelineau et de Lancey, nous nous fondé des sections prospères en Normandie et en Alberta.

Aujourd'hui l'occasion s'offre à nous d'unir nos efforts à ceux du Comité *France-Amérique*, récemment fondé et qui a accepté le principe d'une collaboration mutuelle dont on arrêtera les termes au cours de l'Assemblée générale. Une partie commune sera publiée dans le Bulletin de *France-Amérique* et dans notre Revue *La Canadienne.*

DANS NOS EGLISES

Eglise de l'Immaculée Conception

Heures des offices du dimanche
Avenue Kinistino
Messe basse à 8 heures.
Grand'Messe à 10 h 30.
Catéchisme à 2h. 30
Bénédiction à 7 heures.
R. P. LEMARCHAND, O.M.I. Curé.

EGLISE ST. JOACHIM
Dixième Rue
Messe basse à ? heure
Grand'Messe à 1(?) ...
Catéchisme à 2h. 30
Bénédiction à 7 heures.
R. P. NAESSENS, O. M. I. Cure.

COUVENT STE ANNE

Ce couvent n'est ouvert que depuis le mois de janvier, seulement et c'est déja un pensionnat trés florissant.

Les dortoirs, qui semblaient amplement suffisants lors de la construction du couvent, deviendront bientôt insuffisants, aussi les parents désirant faire bénéficier leurs enfants d'une excellente instruction anglaise et francaise seront ils bien avisés en faisant une demande immédiate.

S'adresser à la

Rev. Mere Superieure.

COURS DU MARCHE D'EDMONTON

Céréales

Blé, No. 1 northern	80c
" No. 2 "	76c
" No. 3 "	73c
Avoine	30 à 40c
Orge	40 à 42c
Foin	
Foin de marais	$ 8 à 12
Foin de coteau	14 à 17
Légumes	
Pommes de terre	65c
Oignons, la livre	5c
Carottes "	5c
Beurre et oeufs	
Beurre	30 à 40c
Oeufs	45 à 50c

AVIS PUBLIC

Une session de la cour de district aura lieu, à St. Paul des Métis, mardi, 17 janvier, et commencera 10 h du matin.

Daté à Edmonton le 5 janvier 1911
L. F. CLARRY
Député Procureur-général

ABONNEZ VOUS AU COURRIER DE L'OUEST
$1.00 PAR ANNEE

ABONNEZ VOUS AU COURRIER DE L'OUEST
$1.00 PAR ANNEE

ABONNEZ VOUS AU COURRIER DE L'OUEST
$1.00 PAR ANNEE

ON DEMANDE un instituteur ou une institutrice pour l'école Camilla, No. 470; doit être de religion catholique romain, et doit connaitre le français. Diplôme pour l'Alberta exigé. Devra commencer en janvier 1911.

Salaire $650.00 par an. si le certificat est de première classe.

S'adresser
PAUL E. CONSTANTIN,
Rivière-qui-Barre, Alta.